

# le bulletin

## Sacieres- st- Martin

Juillet 2009

n°34

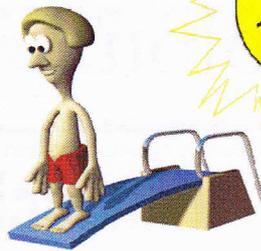
### Le mot du Maire

En ce début d'été, je souhaite tout d'abord de bonnes vacances à ceux qui ont la possibilité d'en prendre et la bienvenue aux résidents secondaires qui apportent de l'animation à nos villages en cette saison.

Je tiens à féliciter nos associations qui, tout au long de l'année animent notre commune grâce à la bonne volonté de bénévoles motivés.

Bienvenue à la dernière d'entre elles, le Club Cuisine, qui connaît déjà un franc succès.

TH BERNARD



La pointe du Peu



Lavoir de Chéniers



Mur de soutènement



Mare de la Minière

Entre Juillet et Août, le boire est de bon goût !!!  
Les tonneaux vides sont ceux qui font le plus de bruit !!!



**DATES**  
**Importantes**

11 Juillet : repas du lavoir à Chéniers  
26 Juillet : fêtes de l'Abloux

# Saciersges village



fleuri



Grâce à la compétence des agents de la commune et à leur travail ,Saciersges s'est paré cette année encore de splendides parterres .On peut être fier de son village. On peut aussi y associer tous les particuliers qui font de leur devant de porte,de véritables petits chefs d'œuvre .  
Notez que les agents ont aussi repeint la salle des fêtes de Saciersges (vert anis ) du bon boulot .

## INFO

Mise en place du passeport biométrique.  
La France va délivrer sur l'ensemble du territoire, au plus tard le 28 Juin 2009, les nouveaux . passeports  
Les lieux exclusifs de demande de dépôt des dossiers seront pour notre commune :  
**Argenton sur Creuse ,  
Châteauroux  
Le Blanc  
Déols  
La Châtre  
Le Poinçonnet etc.**  
On précise que les passeports électroniques délivrés jusqu'à aujourd'hui restent valables jusqu'à leur date d'expiration .

## Fêtes de L'Abloux

## Grand vide grenier



A PARTIR DE 10 H  
Animées par Patrick  
**OUDOT**  
et à partir de 18 H

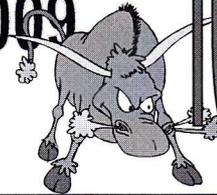
Les **SONNEURS**  
**DE LA VALLEE NOIRE**

dimanche

**26 JUILLET 2009**

de 8 H à 20 H ENTREE GRATUITE  
Possibilité de se restaurer sur place

# TORO DE FUEGO



En soirée après l'omelette

### Enquête Municipale

A la demande de Mr le Maire **TH BERNARD** et concernant le repas de l'amitié (repas réservé aux plus de 60 ans résidant dans la commune) nous aimerions avoir votre avis .

- 1) continuer le repas dansant ; ( réservé au plus de 60 ans )
- 2) Le remplacer par un colis de Noël .( réservé au plus de 60 ans )
- 3) Changer la formule du repas , dans cette probabilité , formuler votre proposition .

**Pour donner votre avis,**

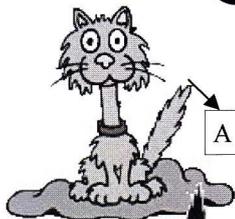
par téléphone à la Mairie . 0254475504

Ou par écrit, adressé à la Mairie

Toutes les propositions seront prises en compte et celle qui sera majoritaire sera retenue )



# LE CHAT



Là ou le chat n'est, Souris y révèle

A bon chat bon rat

Quand le chat se débarbouille ,  
le temps se brouille .

Il n'est si petit chat qui n'égratigne.



Inutile de landangier (gronder)le chat,  
Quand le fromage est mangé

### Tournoi de pétanque

Organisé par le bar  
Le relais de L'Abloux

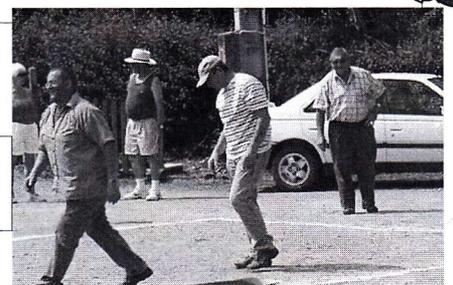
Journée organisée par le Bar de Saciersges pour ses clients , autour d'un barbecue sur le stade .

Plus de 12 participants

Gagnants:

Bernard, Philippe, Thierry

Le trophée sera remis en jeu et présenté toute l'année dans le bar de Saciersges ..



# Pêche à la Minière

Pour la deuxième année consécutive, nous nous sommes retrouvés à **La Minière**.

Au programme : pêche, rigolade et convivialité.

Le soleil n'était pas vraiment de la partie, les nuages si ! Mais les pêcheurs diront que c'est un temps idéal.

Pour permettre à tous les enfants de pêcher, le Comité des Fêtes a fait l'acquisition de 10 lignes.

Les 15 enfants inscrits pour cette après-midi ont opté pour différentes techniques pour tenter d'attraper les 10 kg de truites mis pour l'occasion. Entre canne et épuisette, les poissons ont dû céder à nos jeunes pêcheurs.

A la fin de cette agréable journée, nos apprentis pêcheurs se sont vus remettre une médaille par M. Le Maire et des cadeaux par le Comité des Fêtes. Félicitations à tous les enfants pour leurs prises et plus particulièrement à Léa et Allan, nos deux gagnants et à Julie notre jeune pêcheuse de deux ans et demi. Pour clôturer cette belle après-midi un goûter a été offert aux enfants.

Je tenais à remercier Julien pour les truites, Yves pour le prêt de son matériel et les bénévoles qui organisent des journées aussi agréables. Il ne me reste plus qu'à vous dire rendez-vous à l'an prochain !!



## Club cuisine de SACIERGES

DB

C'est dans la bonne humeur que s'est terminée la première saison du Club Cuisine.

Petit rappel: ce club fonctionne une après midi par mois depuis mars 2009, chaque séance a été assidûment suivie (entre 12 et 15 personnes). Ces cours sont gratuits, seuls les repas emportés sont payants. **Venez nous rejoindre!!!**

Pour clôturer cette saison, nous avons cuisiné un repas antillais (rôti de porc aux kiwis, pâtes fraîches maison, et tarte antillaise., dégusté le soir avec les conjoints et Mr le maire et son épouse. Notre cuisinière en chef nous avait préparé un apéro maison, vin d'orange ou d'épine, très apprécié de tous!!

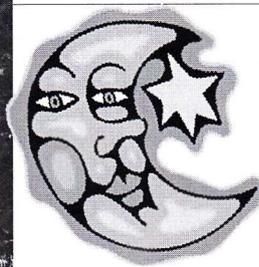
Merci à Danielle Jankowski pour ses conseils, sa gentillesse et l'organisation de ce repas. Remerciements à Mr le maire et les conseillers municipaux pour la subvention offerte au club(qui va permettre d'acheter du petit matériel) et pour le prêt des salles où nous cuisinons.

Nous n'avons pas encore obtenu d'étoiles mais nous ne désespérons pas!!!!

**INFO CUISINE:** reprise le mardi 15 septembre, 15 h, salle de Chéniers: caviar d'aubergine+terrines de thon, dessert à déterminer. 5,50€ . **S'inscrire avant le 5 septembre**  
Mardi 20 octobre, 15 h, salle de Chéniers: waterzoi de poulet, dessert à déterminer. 5,50€ **S'inscrire avant le 10 octobre.**

Inscriptions auprès de : Danielle JANKOWSKI, 02 54 24 86 80;

Le paiement se fait obligatoirement à l'inscription. **Respectez les dates d'inscription SVP!!!!**



Des hommes pris au piège ,ont tenue absolument à faire la vaisselle .!!!!



## Plantations fosse de l'Effe

La Fosse ce matin s'est faite surprendre par l'arrivée massive d'une équipe de jardiniers . On l'a grattée , frisée,secouée et surtout ensemencée d'une jachère fleurie afin de la rendre plus présente . Bravo et merci à tous ces bénévoles qui n'ont pas hésité à braver la fraîcheur matinale  
GA



JOURNEE PIQUE -NIQUE



Le 13 Juin 2009 1

Cette année encore, le Comité des Fêtes de Sacieges St Martin ,a organisé un grand Pique-nique. Cette soirée festive a eu lieu le 13 Juin 2009 dans le bourg de Sacieges. Le temps nous ayant particulièrement gâtés ce jour –là, nous avons pu nous installer dehors (derrière la mairie) .80 personnes sont venues partager une soirée très conviviale, au menu, kir, crudités,saucisses,merguez,frites et surtout notre incontournable concours de gâteaux, remporté cette fois-ci par SUE suivie de très près par RAY.et AGNES. Nos amis anglais , toujours très présents dans nos manifestations,(la moitié des convives) , nous ont encore épatés avec leurs succulentes pâtisseries. « Il est cependant regrettable que le Pique-nique ne déplace pas plus de Saciegeois. Cette activité est la seule de toutes celles organisées par le Comité des fêtes qui devrait fédérer une grande partie de la population .  
Martine Grellier



Recette gagnante:  
Pavlova. Ingrédients: 175 gde sucre poudre, le blanc de 3 gros œufs, 20 cl de crème., fruits frais pour décorer(fraises, kiwis, etc.).Préchauffer le four(150°/th 2). Chemiser un moule de 30 cm avec papier cuisson. Séparer blanc des jaunes et monter blancs en neige très ferme. Ajouter sucre 25 g par 25 g. Verser l'appareil cuillerée par cuillerée dans le moule en formant un rond de 25 cm. Avec un ustensile pointu,, soulever le bord de l'appareil pour former des pointes. Faire cuire pendant 1 h jusqu'à ce que la meringue prenne une couleur dorée. Éteindre le four MAIS laisser le Pavlova à l'intérieur jusqu'à complet refroidissement du four.Décoration: battre la crème en Chantilly aussi ferme que possible. Décoller le papier cuisson avec précaution, placer le pavlova sur un plat, le recouvrir de crème et décorer avec les fruits de votre choix.

# fêtes de CHENIERS

Concours de pétanque 2009  
La coupe du Maire  
R Mauduit, C Goulias, Titi



Les danses et les chants du Berry ont réveillé Chéniers .Pour la fête cette année, les siestes ont été écourtées . Comme tous les ans, les jeux se sont déroulés à un rythme effréné, engendrant de grands éclats de rire. Crêpes,frites,saucisses et merguez,ont asséché la buvette. Un bon point à tous les participants ,adultes et jeunes.

G A

L'équipe perdante se cache ,on m'a dit que c 'étaient les gagnants du tournoi 2008



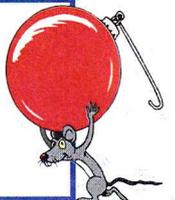
## A NOTER

**BIBLIOTHEQUE DE Sacieges**  
Ouverte tous les dimanches matins de :  
11h à 12h  
Et mercredi de 16 H à 19 H  
Accessible gratuitement à tous  
Adresse : Chéniers

**Ouverture de la Mairie**  
Lundi 9 H à 12 H et 14 H à 17 H  
Mardi 14 H à 17 H  
Vendredi 14 H à 17 H  
Samedi 9 H à 12 H

**Déchetterie du Colombier**  
Ouverture  
Lundi de 9 H à 12 H  
Mercredi de 9 H à 12 H  
Jeudi de 14H à 17H  
Samedi de 14 H à 17 H

Rédaction :Martine GRELLIER  
: Lydia TASSOTTO  
: Delphine DUBRAC  
:Guy AXISA



Si vous n'avez pas reçu le bulletin chez vous demandez le à la Mairie , merci

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 5 MAI 2009**  
**Convocation du 27 avril 2009**

**MODIFICATIONS TARIFS GITE POUR 2010 :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de modifier les tarifs du gîte d'étape communal ainsi que la location du podium à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 et propose les tarifs suivants :

Gîte Rural au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

11 € par nuit pour les individuels  
10 € par nuit pour les groupes à partir de 10 personnes  
4 € location draps  
40 € pour utilisation de la salle à manger.

Location podium au 1<sup>er</sup> janvier 2010 :

90 € pour la location du matériel pris et ramené sur place  
En cas de transfert 1 € du kilomètre avec un forfait de 25 € minimum

Le Conseil accepte à l'unanimité.

**DELIBERATION AMENDES POLICE**

Le Maire indique au Conseil Municipal que la commune peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général au titre du reversement au profit des communes d'une partie des amendes de police.

Cette subvention doit servir à améliorer la sécurité routière.

Le Maire propose d'inscrire le changement de panneaux de signalisation sur l'ensemble de la commune.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable et autorise le maire à faire la demande de subvention.

Les crédits sont prévus au budget 2009 et M Bernard est chargé d'établir le dossier.

**QUESTIONS DIVERSES :**

DELIBERATION AMORTISSEMENT : frais révision carte communale 2008 :

Le Maire indique au Conseil qu'une somme de 883.63 € a été dépensée en 2008 à l'article 202 pour la révision de la carte communale.

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la période d'amortissement retenue soit sur plusieurs années, soit sur une année.

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'amortir la somme de 883.63 € sur une année au vu du faible montant de la dépense.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BUDGET PRINCIPAL 2009.

DELIBERATION DECLASSEMENT ET ALIENATION DE VOIES, PARCELLES COMMUNALES ET DIVERS CHEMINS RURAUX:

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un accord de principe avait été donné à Madame Dominique PELLERIN en vue d'acquiescer divers délaissés et chemins ruraux bordant ses propriétés.

Un courrier avait été adressé à l'intéressé pour fixer les conditions de vente.

A la suite de la demande de Madame Dominique PELLERIN, le Maire précise qu'il serait souhaitable pour une telle opération de bénéficier de l'expérience de la D.D.E. en la matière.

EXTINCTEURS COMMUNAUX : demande de devis :

Pascal BARITAUD qu'il serait souhaitable de renégocier auprès de différentes sociétés le contrat pour la vérification de tous les extincteurs sur la commune.

Ce dernier est chargé de lancer la procédure.

PHOTOCOPIEUR MAIRIE :

Guy AXISA informe le Conseil Municipal que le photocopieur de la mairie est aujourd'hui âgé de 6 ans et que nous arrivons en fin de contrat pour ce dernier.

Celui-ci a effectué des recherches et propose deux sociétés (Copymédia et Laemmer) au Conseil.

Le Conseil décide l'achat du photocopieur plutôt que la location et M. Axisa est missionné pour la suite du dossier.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 juin 2009**  
**Convocation du 8 juin 2009**

**ETUDE DEFINITION D'UNE ZDE SUR COMMUNE A FISCALITE PROPRE (suite projet éolien)**

Le Maire de Sacierges Saint Martin propose au Conseil que la commune réalise une étude de définition d'une ZDE (Zone de Développement de l'Eolien) sur la commune.

Pour ce faire, il est nécessaire d'exercer cette nouvelle compétence libellée comme suit :

« Réflexion sur la maîtrise des énergies renouvelables liées à l'éolien dans le cadre de la définition d'une zone de développement de l'éolien (ZDE) sur le territoire communal ».

Celle-ci serait inscrite au sein du bloc de compétences « Protection et mise en valeur de l'environnement ».

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil Municipal :

- décide la prise de compétence intitulée « Réflexion sur la maîtrise des énergies renouvelables liées à l'éolien dans le cadre de la définition des zones de développement de l'éolien (ZDE) sur le territoire communal » au sein du bloc de compétences « Protection et mise en valeur de l'environnement »,
- s'engage à concerter avec les communes associées dans le cadre de la création d'une ZDE,
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire,
- demande à la société Direct Energie Neoen de mettre à sa disposition les rapports déjà réalisés dans le cadre de leur étude de faisabilité d'un projet éolien sur le département de l'Indre.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à 7 voix pour et 2 voix contre.

#### **RECONDUCTION CONTRAT DE Monsieur LAMY**

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'arrêt maladie de Monsieur MOULIN est prolongée de deux mois, et demande au Conseil de reconduire le contrat de deux mois de Monsieur LAMY ;

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte.

#### **CIRCUIT DE RANDONNEE DU PARC DE LA BRENNE**

Le Maire informe que le Parc naturel régional de la Brenne, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre, représentée localement par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Indre et le Comité Départemental de Tourisme de l'Indre ont défini le tracé d'un nouvel itinéraire de Grande Randonnée de Pays couvrant le Parc naturel régional de la Brenne.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le passage, le balisage et l'inscription des chemins empruntés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ainsi que faire homologuer le tracé en tant que sentier de « Grande Randonnée de Pays » (GRP) par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et donc appliquer la procédure en vigueur.

#### **REDEVANCE France TELECOM 2009**

Le Maire indique au Conseil Municipal que le nouveau décret 2005-1676 du 27/12/2005 article R20-52 encadre maintenant le montant des redevances dues par les opérateurs de télécommunications pour l'occupation du domaine public routier à compter du 1<sup>er</sup>/01/2006.

Le Conseil fixe les montants aux taux maximum, la redevance s'élève à la somme de 1 084 €.

#### **CHARTE DU P.N.R.**

Le Maire informe le Conseil d'un courrier du Conseil Régional signalant que notre commune est située sur le périmètre de révision de la charte du Parc Naturel régional de la Brenne.

Le projet est donc soumis à enquête publique du 15 juin au 15 juillet 2009 et que le dossier est à la disposition du public à la mairie aux jours et heures d'ouverture de cette dernière.

#### **D.M. n° 1 BUDGET PRINCIPAL :**

Suite à une anomalie signalée par Monsieur BURRI, Receveur, sur le B.P. 2009, le compte 6045, en fonctionnement comporte une prévision de 1 000,00 €.

Hors cet article concerne les budgets de lotissement, en conséquence, il y a lieu d'annuler cette prévision pour le reporter sur un autre article du budget.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

##### **ADHESION SATESE :**

Le Maire informe le Conseil Municipal de nouvelles dispositions de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport, au traitement des eaux usées des agglomérations ainsi qu'à leur surveillance. Cette dernière est entrée en vigueur depuis le 14 juillet 2007 et que des contrôles sont devenus obligatoires sur les stations d'épuration.

Après avoir pris contact avec la D.D.A.F. de l'Indre, le suivi SATESE de la station d'épuration s'élèverait à 802,61 € et comprendrait deux visites annuelles. Ce montant pourrait être subventionné à 50 %.

Le Conseil Municipal accepte.

##### **ENQUETE PUBLIQUE LA LANDE**

L'enquête publique concernant diverses voies communales et délaissées sur La Lande est lancée.

##### **DEVIS EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX**

Le maire expose au Conseil Municipal les différents devis adressés à la commune.

Sur quatre sociétés questionnées, la S.M.P. Incendie a été retenue pour la gestion des 17 extincteurs communaux.